



QUESTIONS À PORTER À L'ATTENTION DU COMITÉ

Le Comité a étudié le document CFS2019/46/7 "Programme de travail pluriannuel 2020-2023 du CSA", tel que présenté par le Président du CSA.

Le Comité :

- a) [Texte en attente sur les message clés du Rapport SOFI et le document final du Sommet sur les ODD].
- b) Approuve le PTPA du CSA pour 2020-2023 qui fournit, grâce à ses axes de travail thématiques prioritaires - Nutrition, Approches agroécologiques, Femmes, Jeunes, Inégalités, Systèmes de données - un cadre global pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs ODD#2 d'ici à 2030 ;
- c) Exprime sa satisfaction à l'égard du nouveau processus optimisé d'élaboration du PTPA qui a été mis en place à suites des recommandations de l'évaluation du CSA, comme indiqué à l'Annexe B du Rapport sur la mise en œuvre de l'évaluation du CSA (CFS 2018/45/3) ;
- d) Note que la mise en œuvre du PTPA dépendra de la disponibilité suffisante des ressources financières et humaines;
- e) Conformément au Rapport sur la mise en œuvre de l'évaluation du CSA, demande au Bureau d'approuver une solide stratégie de mobilisation des ressources qui permettra de soutenir les activités de la plénière et les axes de travail, le travail du HLPE et le MSC, afin de mettre en oeuvre les priorités du CSA telles que définies dans le PTPA, en y incluant des garanties claires, conformément aux directives de la FAO, afin d'éviter tout conflit d'intérêt potentiel concernant le financement ;
- f) Prie le Secrétariat de poursuivre ses efforts en vue d'élargir et de diversifier la base de financement du CSA, notamment en contactant les États membres du CSA, les fondations privées, le secteur privé et les institutions financières.